

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2021

Membres	73
Présents	57
Pouvoirs	05
Votants	62
Exprimés	62
Pour	62
Contre	-

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept mai à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 10 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : M. Bruno FLEURY

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Emilie BOUCHETEIL, Anne BOUYER, Odile BOUYOUX, Sylvie CHRISTOPHE, Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Christine DESARMENIEN, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Christiane MAGRY-JOSPIN, Catherine MONS, Stéphanie PERRIER, Muriel REBUFFEL, Marie-Amélie RIVIERE, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Michel BOUYOU, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Ubald CHENOU, Bernard COMBES, Alain DELAGE, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Marc GERAUDIE, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEUX, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Fabrice MARTHON, Florent MOUSSOUR, Jean MOUZAT, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Daniel RINGENBACH, Jean-François ROCHE, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jean-François SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

M. Thierry DUBOIS suppléant de Mme Béatrice GORON

Avait donné pouvoir :

Mme Joëlle BLOYER à M. Patrick BORDAS

M. Francis DEVEIX à M. Alain PENOT

M. Pascal FOUCHÉ à Mme Irène SERVIERES

M. Jean-Jacques LAUGA à Mme Odile BOUYOUX

M. Jérémy NOVAIS à M. Bernard COMBES

Étaient absents :

Mmes Annie CUEILLE, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Sandy LACROIX, Sophie ROY, Josette VERDEYME, MM. Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Pierre COULOUMY, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Bernard JAUVION.

Objet : 6.2 Attribution d'un marché et autorisation de signature des accords-cadres à bons de commande de fourniture de signalisation routière et signalétique

Le conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant que le marché portant sur la fourniture de signalisation verticale arrive à échéance,

Vu la consultation en procédure formalisée lancée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande réparti en 2 lots, lancée le 18 mars 2021,

Vu les offres reçues,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 3 mai 2021,

Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20210517-DCC210517_6_2-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- 1°) Décide d'attribuer le lot n°1 « fourniture de signalisation verticale » à la SA SIGNAUX GIROD domiciliée 881 route des Fontaines Bellefontaine BP 3004 39401 MOIREZ Cedex pour un montant minimum annuel de 10 000 € HT et un montant maximum annuel de 50 000 € HT pour une durée de 1 an reconductible 3 fois pour la même période ;
- 2°) Décide d'attribuer le lot n°2 « Fourniture et pose de signalétique, affichage et mobilier urbain » à la SA SIGNAUX GIROD domiciliée 881 route des Fontaines bellefontaine BP 30004 39401 MOIREZ Cedex pour un montant minimum annuel de 5 000 € HT pour une durée de 1 an reconductible 3 fois pour la même période ;
- 3°) Autorise le Président à signer les accords-cadres, ainsi que tous documents s'y rapportant ;
- 4°) La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus au budget principal.

Fait et délibéré le 17 mai 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

19 MAI 2021